



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

jeunes

Question écrite n° 72160

## Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le dossier de l'IFRAP (Institut français pour la recherche sur les administrations publiques) qui dresse dans sa dernière publication (n° 77, décembre 2001) un constat accablant du chômage des jeunes résumé en ces termes : « la France, championne des dépenses et du chômage, les jeunes fuient les contrats emplois solidarité, le maquis des cent dispositifs d'aide à l'emploi, emplois-jeunes : les exclus de l'économie réelle avec ce constat final : un Etat qui casse des jeunes ». Il lui demande de lui préciser les perspectives et les échéances de son action ministérielle s'inspirant de ce constat accablant.

## Données clés

**Auteur :** [M. Léonce Deprez](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 72160

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 janvier 2002, page 410